

## Plus de 72 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 1 mars 2010 et a attribué plus de **72 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : **l'éducation et formation tout au long de la vie (53,9 millions €)**, le **développement économique (plus de 5,45 millions € dont plus de 1,6 millions pour l'agriculture)**, **aménagement du territoire (5,7 millions €)**, culture, jeunesse et vie associative (5 millions d'euros).

**En Haute-Loire : Plus de 925.000 € pour le développement économique et touristique, près de 200.000 € pour l'agriculture, près de 1 million d'€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage, 1,7 millions pour l'aménagement du territoire...**

Ont notamment été attribués :

### Économie

- Schéma régional de développement économique et politiques sectorielles, 297.300 € sont accordés dont 200.000 € à « Bravo l'Auvergne » pour les projets d'animation 2010 et 95.800 € à l'ARDE pour l'organisation de la manifestation Aéroliance.
- Aide régionale aux fonds propres, 30.000 € à la SARL R2M Création à Blesle.
- 250.000 € pour l'aménagement de parcs d'activités à la Communauté de communes du Pays de Montfaucon.
- Aides aux structures et acteurs de l'insertion par l'activité économique, 20.000 € accordés à l'association départementale des parents de personnes en situation de handicap mental à Langeac.
- Fonds régional d'ancrage des entreprises, 1.700.050 € alloués dont 305.000 € en faveur de la SAS AEP Group à Saint-Pal-de-Mons et la SAS Joris IDE Auvergne à Lempdes-sur-Allagnon.

### Agriculture

- Installation et transmission en agriculture : 23.108 € sont attribués à 8 exploitants dont 3 en Haute-Loire.
- Diversification agricole : 35.000 € accordés à 2 bénéficiaires de Haute-Loire pour la création d'un atelier d'extraction d'huiles essentielles et la création d'une activité de ferme découverte.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 26.165 € sont accordés à 3 bénéficiaires du 43.
- Développement de l'agriculture biologique : 100.000 € à la SARL Paysans Bio d'Auvergne au titre de l'appel à projet « objectif bio », pour la création d'un atelier de découpe et transformation certifié en agriculture biologique dans le Val d'Allier.
- 400.000 € au titre de l'Aide au projets des CUMA.
- 26.200 € pour la participation au salon de l'agriculture 2010 du GIE Charolais France et du Groupe Salers Evolution.

### Tourisme

- Fonds régional pour l'intervention touristique, 165.440 € aux communes de Blesle et Lavoûte-Chilhac + 90.000 € à la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne.
- 107.932 € au titre des hébergements Nattitude visant à améliorer l'offre d'hébergements sur le territoire dont 90.000 € à la SCI Germinal aux Estables.
- 30.000 € au titre du programme Tourisme et Handicap, dont 15.000 € à la commune de Connangles pour la mise en accessibilité de l'auberge de Pays communale.

## Enseignement secondaire, Formation professionnelle et apprentissage

- Equipement des lycées publics : 147.160 € à 11 établissements de Haute-Loire.
- Fonds d'intervention formation, 26.295 € aux structures du 43 dont 18.900 € à l'entreprise Valéo à Sainte-Florine pour une formation 'Conducteur de système de production automatisé' au personnel.
- Insertion professionnel et accès à l'emploi des personnes handicapées : 101.500 € à l'association ARPEJ pour la mise en œuvre d'une formation de 12.500 heures-stagiaires.
- **1 million d'euros pour l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance** qui aide les jeunes sortis du système scolaire en situation d'échec à se réinsérer dans la vie active.
- Financement des établissements de formation des secteurs social, paramédical et de sage-femme pour un montant de 745.150 € en Haute-Loire.

## Aménagement du territoire et politique du logement

- « Contrats Auvergne + » : 1,68 millions d'€ à la Communauté de communes des Marches du Velay pour financer la création du Centre nautique de Monistrol.
- Massif Central : 80.000 € pour 3 projets dont 20.000 € à ROM Sélection pour un projet « adaptation, promotion et développement concerté des races locales du Massif Central » et 20.000 € à l'association Relier pour « Habitat rural en Massif Central ».
- 30.000 € à l'association Régionale Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat.

## Environnement – Politique de l'énergie

- Réseau énergie Auvergne : 30.490 € à la CAUE 43, membre du réseau 'Espace Info Energie' visant la sensibilisation et le conseil en matière de politique énergétique + 30.000 € à l'Union régionale des communes forestières Auvergne Limousin pour valoriser et optimiser l'organisation de la filière bois énergie.
- Plan biodiversité : 46.000 € dont 38.000 € à l'Union Régionale des Forêts d'Auvergne pour des actions spécifiques à l'arbre hors forêt.
- 64.700 € pour la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, dont 37.000 € pour les actions de la FRANE.

## Transport et communication

- 10.000 € pour la poursuite des « rendez-vous d'information TER Auvergne » diffusés par la radio France bleu Pays d'Auvergne pour diffuser l'information aux usagers.

## Culture, Sport, Jeunesse et vie associative

- Festivals emblématiques : 90.000 € répartis entre l'association Country Rendez-vous à Craponne-sur-Arzon et l'association du Roi de l'Oiseau au Puy.
- **Equipements sportifs : 1 million d'€ à la Communauté de communes Les Marches du Velay pour la réalisation d'une piscine communale.**
- 75.000 € attribués au titre des Bourses Jeunes espoirs sportifs Auvergne + 985.700 € aux Clubs sportifs de haut niveau auvergnats.
- 370.000 € pour les manifestations sportives de haut niveau.

## Fonds européens

- Plus de 2 millions au titre du FEDER Objectif compétitivité et emploi dont 630.000 € à UNIFERGIE pour la création d'une unité de granulation bois pour Moulins Bois Energie.
- 93.920 € au titre de la coopération avec la Bosnie Herzégovine et les Balkans pour 2 projets phares : le renforcement d'une agriculture et d'un tourisme durable et la Création d'un centre de formation « pilote » hôtellerie, restauration, tourisme.
- 108.218 € au titre de la coopération avec Madagascar, notamment pour la gestion et la mise en œuvre du schéma directeur « tourisme durable et thermalisme ».